

BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



*La Patrie ou la Mort
Nous vaincrons*

QUATRE VINGTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

-----0-----0-----
-----0-----

PREMIERE COMMISSION

DEBAT THEMATIQUE : « Maitrise des Armes Conventionnelles aux niveaux sous-régional et régional

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Général de Brigade Aérienne KERE Wendwaoga
Secrétaire Permanent de la Commission Nationale de contrôle des Armes

New York, le 24 octobre 2025

(Vérifier au prononcé)

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

La délégation du Burkina Faso vous réitère son soutien pour la réussite des travaux.

Elle souscrit aux déclarations du Groupe africain et du Mouvement des Non-Alignés, et souhaite formuler quelques observations, à titre national.

Monsieur le Président,

Le Sahel traverse aujourd'hui une crises sécuritaires amplifiée et entretenue par la circulation massive et incontrôlée d'armes légères et de petit calibre, qui alimentent le terrorisme et les trafics illicites connexes.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, cette prolifération freine le développement durable en sapant le secteur primaire de l'économie dont dépendent nos pays.

Les coûts économiques de la prolifération des armes sont alourdis : le traitement d'une blessure par balle peut atteindre onze fois les dépenses annuelles de santé par habitant.

Ces ressources, qui devraient servir à l'éducation, à la santé ou aux infrastructures, sont réorientées vers les soins de blessure par balle pour la survie.

Monsieur le Président,

Face à ces défis, le Burkina Faso a établi une Commission nationale de contrôle des armes, qui coordonne le contrôle, la confiscation et la destruction des armes illicitement introduites sur le territoire et reconnaît que la lutte contre la prolifération des armes exige une coopération internationale accrue.

Au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), nous avons renforcé la coopération régionale par des opérations conjointes de sécurisation des frontières, en nous appuyant sur les normes internationales telles que le MOSAIC et les Directives techniques sur les munitions (IATG).

Le Burkina Faso salue par ailleurs l'adoption du Cadre mondial pour la gestion des munitions tout au long de leur cycle de vie, qui comble un vide critique dans l'architecture internationale.

Il souligne aussi le rôle que peuvent jouer les nouvelles technologies : blockchain pour la traçabilité, intelligence artificielle pour la détection aux frontières et géolocalisation pour la sécurisation des stocks.

Pour le cas particulier du Sahel, le Burkina Faso propose la mise en place d'un Fonds spécial dédié à la lutte contre la prolifération des armes légères au Sahel, administré conjointement par les Nations Unies, la Confédération des États du Sahel et les organisations régionales africaines concernées.

Monsieur le Président,

En conclusion, nous demeurons convaincus que seule une approche coordonnée, équitable et solidaire, fondée sur le respect mutuel et la coopération internationale, permettra de bâtir un monde véritablement plus sûr et plus prospère.

Le Burkina Faso réaffirme son engagement résolu à contribuer activement aux efforts collectifs de lutte contre la prolifération des armes conventionnelles.

Je vous remercie.